

Garches & vous ! la lettre

www.garches.fr vendredi 4 février 2022 - n° 22



À la Saint-Valentin, affichez votre amour dans toute la Ville !



➤ Le 14 février, **la Ville met à l'honneur l'amour** avec la diffusion des plus beaux messages d'amour des Garchois sur les panneaux numériques. Vous souhaitez déclarer votre flamme au grand jour ?

Envoyez-nous votre plus joli mot doux avant le 10 février (150 caractères max), en complétant le formulaire disponible sur www.garches.fr, pour voir votre amour illuminer la Ville. Les plus audacieux peuvent également joindre une photo !

+ **POUR EN SAVOIR PLUS**
www.garches.fr

➤ Afin de prendre en compte les contraintes des jeunes scolarisés et des salariés, les horaires du centre de vaccination évoluent.

À compter du 7 février le centre de vaccination sera ouvert **le mercredi de 12h à 17h ainsi que le jeudi et le vendredi, de 15h à 20h.**

Vaccination avec ou sans rendez-vous sur Maiaa.com dès 12 ans.



En bref...

➤ **Reveasy : nouvelle pépite de l'entrepreneuriat garchois**

L'entreprise garchoise Reveasy intervient à domicile en Île-de-France pour toute révision de 2 roues, thermique ou électrique, grâce à la prise de rendez-vous en ligne sous 48h. Des mécaniciens professionnels et expérimentés à votre écoute. Plus d'informations sur www.reveasy.fr



➤ **Fin de l'obligation du port du masque en extérieur**

Le préfet des Hauts-de-Seine a pris un arrêté, en date du 1^{er} février, abrogeant l'obligation du port du masque en extérieur. Il reste néanmoins obligatoire, dès l'âge de 6 ans, dans tous les établissements recevant du public, y compris les établissements de plein air (les stades par exemple) et dans les transports.



Agenda

➤ 5 février

CINÉ BOUT'CHOU
Assistez en famille à la projection du film « La Balade sous les étoiles », à 10h. Une séance adaptée pour les enfants dès 3 ans suivie d'une activité manuelle.



➤ 9 février

CONSEIL MUNICIPAL
La prochaine séance se tiendra à 18h en salle du Conseil et abordera notamment le rapport d'orientation budgétaire, l'actualisation du programme pluriannuel d'investissement et le renouvellement du dispositif Permis Citoyen.

➤ 12 février

CAFÉ CHOUQUETTES
Retrouvez votre Maire et l'équipe municipale sur la place Saint-Louis dès 10h pour évoquer les sujets d'actualité et les projets qui vous tiennent à cœur.